

Courrier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1974)**

Heft 295

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

rubrique « immeubles locatifs » ?). Mais dans ces difficultés, on découvre un des traits spécifiques de l'entreprise, qui caractérise même celle-ci par rapport à d'autres projets communautaires : l'utopie s'appuie là sur une volonté d'efficacité et un réalisme délibéré jusque dans les moindres détails. C'est ainsi qu'un poste de secrétaire coordonnateur à temps partiel a été créé et confié à l'ancien tuteur général du canton de Vaud, Michel Glardon et à sa femme.

Il reste, bien sûr, que des problèmes n'ont pas encore trouvé de solution : tout d'abord, celui des liens entre les activités du rez-de-chaussée, du premier et les communautés d'habitants. Tout aussi grave est le problème financier : pour ouvrir à fin décembre 1974, le CRAC a besoin de cent soixante mille francs pour l'aménagement de l'immeuble et le fonctionnement de la première année. L'objectif financier est à la hauteur du projet, peut-être le plus important et le plus prometteur pour la vie sociale du canton de Genève depuis mai 1968 (CCP 12-147 95, CRAC, 7, boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève).

L'organisation interne, bien que souple et démocratique, repose toutefois sur une définition claire des compétences de chacun. Le Centre n'a pas hésité par exemple à se doter d'un conseil d'administration et d'un directeur, deux vocables qui font aujourd'hui frémir certains.

Infor-Jeunes a également pour mission de « promouvoir une meilleure connaissance des activités et des préoccupations des jeunes par toutes les personnes et instances concernées ». Infor-Jeunes souhaite par conséquent être le reflet, pour les organismes et collectivités qui l'entourent, d'une action de pionnier dans son secteur.

COURRIER

Dans quelle huile «conserver» à Lausanne un Conservatoire?

Engourdi rue Beau-Séjour, le Conservatoire de Lausanne a-t-il encore une raison d'être et un rôle à jouer ou, au contraire, se contente-t-il d'être purement et simplement une modeste école de musique ?

Nous savons que l'Institution et son édifice préservent un certain aspect d'industrie privée et que, malgré les subventions de l'Etat et de la Commune, son Conseil est « justement » et officiellement partagé entre les intérêts privés et ceux de la chose publique.

Nous savons aussi qu'il avait été question, jadis, de loger ledit Conservatoire dans un cadre moins auguste et de lui réserver le Casino de Montbenon.

Buache, dont la Cinémathèque méritait mieux que la « diaspora » à laquelle on l'avait condamnée, a su jouer des coudes, et c'est à l'Office qu'il dirige que revient le Casino en question, en partie tout au moins.

Tant mieux !

Quant au Conservatoire (avez-vous déjà vu sa « grande salle » ? Non ? Dommage !), on pense construire un immeuble neuf qui serait destiné à l'accueillir.

Où ?

Peut-être là où Ignace Paderewski avait songé à voir s'édifier la « Salle de musique » en faveur de laquelle, lors de son départ pour les USA, en 1940, il fit un legs substantiel.

Au fait, où est le legs du génial pianiste polonais ? A-t-il fait des petits ? Ce serait une question à résoudre...

Laissons là pour l'instant de côté et revenons à « notre » Conservatoire.

Nous parlions plus haut d'Ecole de musique. Une discrète enquête conduite auprès de plusieurs élèves et de membres du corps enseignant nous amène à douter que l'actuelle direction, mise en place voici deux ou trois ans, crée un développement du Conservatoire qui lui convienne, en

élargisse l'audience et « fasse » de vrais musiciens. Signant ordres et ukases, agissant de la coulisse et de la coulisse interprétant son rôle, la direction en question se contente d'administrer. Non de promouvoir.

Elle souhaite, bien sûr, accueillir des « musiciens » en puissance dans « sa » maison mais regrette sans doute de n'avoir pas encore trouvé l'uniforme qui leur convienne...

Au pas... de décharge où celle-ci se hâte, on se dirige à larges foulées vers la mise sur pied d'une classe de majorettes.

Ce qui enrichit nos cortèges locaux de minois fleuris défilant aux flonflons d'une fanfare.

Avec la Direction à sa tête.

Des « musiciens », il nous en faut. Des vrais. Pas des « minettes » et des « minets » aptes à charmer le « cercle de famille »... lorsque l'enfant paraît — (voir Hugo) —, mais de renforcer sans cesse les rangs de l'OSR et de l'OCL.

Quant aux professeurs, il y en a. D'excellents. De ceux qui font leur métier sans intriguer. D'autres qui le font selon les audaces du vent. Des « qui sont dans la ligne de la Maison ». D'autres, plus marginaux, qui n'aiment pas beaucoup les sillons parallèles...

En faisant un décompte exact des « modestes » possibilités de la Maison, on pourrait, à tout prendre, créer rue Beau-Séjour, un centre vital, non un immeuble « conservé » au sens où l'entendent Larousse et Littré.

Seulement, il faudrait un « promoteur ». Pas un « promu ».

Un promoteur qui soit conscient que le but de sa maison n'est ni de lui conserver son nonchaloir ni de se prendre pour Machiavel ou Frédéric de Prusse mais, qui sait ?, d'envoyer chaque année trois ou quatre « sujets » — tenez : au Concours d'exécution musicale de Genève....

Sans fanfare, bien entendu !

Richard-Edouard Bernard